

Ecofi IA Responsable : l'intelligence artificielle pour extraire de la performance des données ESG

Ecofi Investissements est engagée dans la gestion quantitative depuis plus de 10 ans, et dans l'Investissement socialement responsable (ISR) depuis plus de 20 ans, avec une gamme de fonds ouverts 100% ISR*.

De ce double savoir-faire est né le fonds **Ecofi IA Responsable**, fonds actions zone Euro qui a pour objectif de gérer – grâce à l'intelligence artificielle – de très grandes quantités de données financières et extra-financières.

Après une application en amont du filtre ISR d'Ecofi Investissements, la sélection des actions présentant un potentiel de surperformance se base sur un processus statistique de construction du portefeuille développé par la société Advestis. Partenaire d'Ecofi Investissements depuis plus de 5 ans, Advestis a obtenu le Label Fintech Innovante de Finance Innovation en 2016 pour le développement de ses techniques d'intelligence artificielle qui sont à la base de la gestion du fonds Ecofi IA Responsable.

Le processus intègre des méthodes relevant de l'intelligence artificielle facilement interprétables. Ces méthodes reposent sur l'application d'algorithmes mathématiques combinant les performances ESG, les données de marché et les données fondamentales des valeurs composant l'indice EuroStoxx.



« Ce projet nous permet de relier deux axes de développement – l'ISR et la gestion quantitative à base d'intelligence artificielle – qui étaient restés jusqu'à présent relativement indépendants. Loin des boîtes noires de certains modèles, nous sommes vigilants à la transparence de notre gestion, et à ce que le gérant conserve un droit de dernier regard » a déclaré Pierre Valentin, président du directoire d'Ecofi Investissements.

Principales caractéristiques

Objectif de gestion	Ce FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée et selon une approche ISR, une performance supérieure à celle de l'EuroStoxx nette de frais de gestion.
Code ISIN	Part « C » : FR0013417565 - Part « I » : FR0013417557 - Part « F » ⁽¹⁾ : FR0013417540
Société de gestion	Ecofi Investissements, SGP agréée par l'AMF n° GP97004
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création	5 juin 2019
Devise de valorisation	Euro
Indice de référence	L'indicateur de référence du FCP est l'EuroStoxx (ticker Bloomberg : SXXT). La gestion financière du FCP ne vise pas à répliquer cet indice, le FCP n'étant ni indiciel ni à référence indicielle. Cet indice permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le FCP.
Forme juridique	FCP
Classification	Actions de pays de la zone Euro
Valeur initiale de la part	Part « C » : 100 € - Part « I » : 10 000 € - Part « F » ⁽¹⁾ : 10 000 €
Conditions de souscription/ rachat	Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) à cours inconnu. Règlement J+1
Frais de gestion	Part « C » : 1,60% TTC max - Part « I » : 0,80%TTC max - Part « F » ⁽¹⁾ : 0,50% TTC max
Commission de souscription / rachat	Acquise au fonds : néant - Non acquise au fonds : 3% TTC maximum ⁽²⁾ / Néant pour les parts C
Commission de mouvement	Néant
Commission de surperformance	Part « C » et Part « I » : néant Part « F » ⁽¹⁾ : 15% TTC de la performance supérieure à l'indicateur de référence
Risques significatifs	Actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, lié à l'utilisation du processus statistique d'allocation, de taux, lié aux moyennes capitalisations, crédit, juridique.

⁽¹⁾ Les Parts F sont plus particulièrement destinées aux premiers souscripteurs et seront fermées à la souscription dans un délai de 6 mois à compter du lancement du fonds.

⁽²⁾ Les allers retours sont exonérés.

EN SAVOIR PLUS

ECOFI INVESTISSEMENTS : DE LA GESTION QUANTITATIVE A L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Ecofi Investissements est depuis longtemps actif dans la gestion quantitative. Ce domaine est, depuis quelques années, profondément modifié par l'irruption des méga-données et de l'intelligence artificielle. Notre expertise s'appuie sur la société Advestis, notre partenaire depuis 2013, pour lequel Advestis a reçu le Label Fintech Innovante de Finance Innovation en 2016. Il repose également sur l'expertise interne développée par notre analyste quantitatif, Tony Boisseau, qui a enrichi sa formation d'actuaire par une formation de « data science ».

Nous sommes l'une des rares sociétés de gestion de portefeuille en France à disposer d'un historique sur 5 ans de performances – qui s'avèrent de plus très satisfaisantes – d'un fonds obligataire fondé sur l'emploi de cette technique (Ecofi Quant Obligations).

100% ISR*

- En janvier 2019, la gamme de fonds ouverts d'Ecofi Investissements est devenue **100%** ISR*.
- Le nouveau processus renforcé d'Ecofi Investissements, nommé **IMPACT ISR**, se décline en trois temps :
 - 1/ Exclusions sectorielles** (armements controversés, tabac, jeux, charbon) et des paradis fiscaux.
 - 2/ Sélection des émetteurs les plus responsables** au regard de leurs performances Environnementales, Sociales et de Gouvernance sur la base des données de Vigeo Eiris, avec la Méthode **I-Score** :
 - surpondération des indicateurs de résultat dans la note ESG globale pour mesurer la performance réelle de l'entreprise – en opposition à son discours – dans une perspective de gestion des risques. Par exemple : les émissions de CO2 par MWh par an ; les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail dans la construction etc. ;
 - surpondération de 4 critères à fort impact ESG à travers la Touche Ecofi : équilibre des pouvoirs ; relations responsables avec les clients et les fournisseurs ; responsabilité fiscale ; non-discrimination.
 - 3/ Gestion des émetteurs controversés**, en excluant ceux qui font face à des incidents majeurs (pollution, atteinte aux droits de l'Homme, environnement...).
- Un niveau **d'intensité ISR**, de 1 (plus faible) à 3 (plus fort), est appliqué en fonction du niveau d'engagement du fonds.

EXCLUSIONS SECTORIELLES ET DES PARADIS FISCAUX



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

≈ 4500

entreprises analysées



SELECTION DES EMETTEURS

Evaluation de la performance
Environnementale, Sociale et de Gouvernance
► Méthode **I-Score**

GESTION DES EMETTEURS CONTROVERSES

Exclusion des émetteurs impliqués
dans des incidents graves

UNIVERS D'INVESTISSEMENT ISR

UNIVERS D'INVESTISSEMENT ISR

Nbre de valeurs sélectionnées par niveau d'intensité

≈ 3600 ≈ 2700 ≈ 1800



Soit un taux d'exclusion de :

20% **40%** **60%**

*Hors certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée.

Cette information est un communiqué de presse diffusé à l'attention des journalistes et ne saurait constituer une publicité, une offre d'achat ou de vente.

CONTACT PRESSE

Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – mathilde.salama@ecofi.fr

Ecofi Investissements est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

Au service de ses clients depuis 40 ans, elle a développé un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs et gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques.

Ecofi Investissements figure parmi les pionniers de la finance engagée avec plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine.

Sa capacité à rechercher des solutions innovantes adaptées aux évolutions de marché et aux contraintes et besoins de ses clients révèle une structure réactive et agile fondée sur un engagement fondé sur le long terme.

Pour Ecofi Investissements, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance et préserver les intérêts des générations futures. Notre signature : **ACTIFS POUR LE FUTUR**.

www.ecofi.fr   